

École de Barbières
15 rue de la Bise
26300 BARBIÈRES
04 75 47 32 23

Compte-rendu du conseil d'école du 22 juin 2023

Présents :

Représentants de la Mairie: Nadège ROCHIER, Bernard PREVIEU (Monsieur le Maire)

Représentants de parents : Lucille MIRAND, Marie REY, Sandie NGUYEN BARRAT, Elodie DAUPHIN, Chloé LABBE

Enseignants : Christine RIMET-OFFREDI, Nathalie BROUARD, Vanessa BANC, Marjorie FRACHISSE, Sabine BONNET, Solène DESFOND, Sophie PICOT, Catherine JOUBERT-BOUSSON

Excusés: Capucine SIVIGNON, Anaïs REVOLLET, Marleen GREMAUD, Line CREMILLEUX

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Les CR ont été affichés au panneau extérieur et envoyés aux familles.

ORDRE DU JOUR :

****La carte scolaire pour 2023 / 2024 : nombre d'élèves et début de répartition pédagogique***

**** Les projets EN, le pacte, projet NEFLE (« Notre Ecole Faisons-Là Ensemble »)***

**** L'APE : cette année et pour l'année à venir***

**** L'utilisation numérique dans et hors l'école***

****Les projets de cette année dans chaque classe et dans l'école. Réalisations. Et projet à venir.***

****Utilisation des moyens alloués à l'école. Budget demandé pour l'année à venir à la Mairie(projets proposés si déjà connus)***

****Périscolaire et cantine/ Bibliothèque et APE***

****Locaux scolaires.***

****Questions des parents élus et/ ou représentants de Mairie***

A) La carte scolaire pour 2023/2024 : nombre d'élèves et début de répartition pédagogique :

Une première répartition 2023/2024 a été envisagée par l'équipe enseignante :

Niveaux classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif 135+1 élèves	15	20	18	19	17+1	18	15	13
Classe 1 PS MS = 25	15	10						
Classe 2 PS GS = 24		10	14					
Classe 3 GS/CP =23			4	19				
Classe 4 CE1/CE2 = 22 +1					17+1	5		
Classe 5 CE2 CM1 = 21						13	8	
Classe 6 CM1 CM2 = 20							7	13

Cette répartition sera à faire valider par Monsieur l'Inspecteur.

Les effectifs connus à ce jour, pour la rentrée 2023 sont de 135+1 élèves soit une moyenne de 22,6 élèves par classe.

- En maternelle : 2 classes et demi

PS/MS avec Mme JOUBERT-BOUSSON et Mme BONNET

MS/GS avec ?? (nomination lundi prochain)

GS/CP avec Mme BANC

- En élémentaire : 3 classes et demi

GS/CP avec Mme BANC

CE1/CE2 avec Mme BROUARD

CE2/CM1 avec Mme FRACHISSE

CM1/CM2 avec Mme RIMET-OFFREDI (à 34%) et sûrement Mme PICOT (66%) (à confirmer le 6 juillet).

La répartition définitive des élèves sera affichée sur le tableau devant l'école le 25 août 2023. En effet, suite aux inscriptions/radiations intervenant en fin d'année scolaire ou en cours d'été, des ajustements sont encore possibles.

La liste du matériel de rentrée sera quand même donnée, car elle est sensiblement la même pour toutes les classes.

Pour la constitution des classes, les enseignants se concertent en conseil de maîtres en tenant compte des situations particulières, des fratries et du profil de classe, afin

d'équilibrer et de créer une dynamique propice aux apprentissages. Il est donc important de leur faire confiance.

En accord avec la commune, et au vue des effectifs de PS à venir en 2024 (14 PS pour 13 CM2 sortants), il est décidé de ne pas accepter de TPS (Toute Petite Section) et de dérogations (élèves venant d'autres communes). Cependant, nous resterons vigilants par rapport aux effectifs puisqu' une fermeture de classe pourrait voir le jour si on affleure les 130 élèves.

La rentrée 2023/2024 sera lundi 4 septembre.

Discussion sur l'engagement des enseignants, avec notamment des remerciements à Vanessa et Nathalie qui ont, cette année, changé de niveau pour s'adapter aux besoins des classes et des élèves.

Puis il y a eu un échange de Madame Bonnet sur un changement éventuel de niveau. La discussion se poursuivra après le conseil d'école (conseil des maîtres)

*** *Le projet de l'école :***

- Une attention particulière est portée sur la laïcité cette année. Pour la représenter, il a été installé récemment deux bancs de l'amitié : un en maternelle et un en primaire. Quand un enfant se sent isolé, seul ou triste, il peut venir s'asseoir sur ce banc. Et la ou les personnes qui le souhaitent peuvent venir lui parler, l'inviter à jouer avec eux, le consoler. Le premier accepte donc de parler de ses sentiments au second qui vient le voir. Ils vont être peints prochainement par les élèves (bambes, ou peintures avec des empreintes de main pour les maternelles).

Les grands vont présenter le projet aux autres classes la semaine prochaine.

- En français : la maîtrise de l'oral, comme fondement pour entrer dans l'écrit.

- En mathématiques : la numération et la résolution de problèmes.

- En EMC (Education Morale et Civique) : respect des règles de vie à l'école, respect des locaux, respect des autres, autonomie et responsabilisation.

Cette réflexion en EMC est à mener en partenariat avec les parents et la Commune (à voir avec les questions)

- PEAC : Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Ce parcours est pensé tout au long de la scolarité de l'élève et recouvre tous les domaines artistiques :

* Arts de l'espace : architecture/urbanisme/arts des jardins/paysage

* Arts du langage : littérature/mythe/roman/contes

* Arts du quotidien : arts décoratifs/design/ arts graphiques

* Arts du son : musiques/compositeurs/œuvres/opéra/instruments/chansons

* Arts du spectacle vivant : danse/arts du cirque/théâtre

* Arts visuels : peinture/sculpture/dessin/photographie/cinéma/bande dessinée/arts graphiques/arts numériques

Il comporte trois volets :

- des pratiques artistiques
- des connaissances
- des rencontres : expositions, spectacles, interventions d'artistes, ...

Cette année encore, ces différents points ont été abordés en partie dans toutes les classes : Land'Art, La Grande Lessive, Danse...

Dans ce parcours, on note aussi l'EEDD : Éducation à l'Environnement et au Développement durable

Le projet « école dehors » avec les classes maternelles s'est poursuivi.

Pour l'année prochaine, ce thème sera aussi développé dans le cadre des projets NEFLE (« Notre Ecole Faisons Là Ensemble) qui devra être élaboré en partenariat avec la commune mais aussi les parents d'élèves. Il sera porté par Mesdames Joubert-Bousson et Rimet-Offredi, et s'intitulera : « l'école dedans dedans, l'école dedans dehors vers l'école dehors dehors ».

Le projet de l'année 2023/2024 sera « Trouver chaussures à son idée».

Les classes iront visiter le musée de la chaussure à Romans très tôt dans l'année scolaire, avec une visite de la ville.

Il pourra être décliné dans des projets : Jardin à l'école, Environnement, Sciences, Arts Visuels, Musique, EMC, Danse...

La grande lessive sera le 19 octobre 2023 et aura pour titre : «Avec ou sans eau »

L'école participera aux Chemins des artistes le 7 octobre 2023 et ouvrira ses portes le samedi après-midi.

B) La situation sanitaire :

Le covid est à la fois derrière et devant nous, les cas sont moindres mais réguliers. Nous faisons attention. Les élèves se lavent les mains avant de rentrer dans les classes. On a eu des cas de scarlatine, pieds mains bouches.....

C) L'APE cette année et pour l'année à venir

La fête de l'école est prévue le vendredi 30 juin.

L'APE va animer des petits jeux sur la journée :

- pour les quatre petites classes le matin
- pour les deux grandes l'après-midi.

A 16h30 : chansons des enfants pour les parents et petite surprise tous ensemble. Remise des dictionnaires aux CM2 + tirage de la tombola

A 18h : Tir à la corde

A 19h : course en sac

20h : Lancer de chaussons

21h DJ set + repas à commander. Attention, les repas sont à réserver. Aucun repas ne sera vendu le jour même, pour éviter le gaspillage alimentaire.

Les parents sont invités à se rapprocher de l'APE pour aider à l'organisation mais aussi pour s'engager pour l'année prochaine.

Merci pour ce partenariat.

D) L'utilisation numérique dans et hors l'école

Les classes utilisent des Tablettes et vidéo projecteur.

La classe de CM2 fait des exposés avec Book creator.

Des applications scolaires ont été installés sur ces tablettes pour les APC et payées par la commune pour l'école.

Cette année, une intervention a été proposée aux familles sur l'utilisation des écrans par les enfants. 11 familles et tous les enseignants y ont participé. C'était une infirmière qui alertait sur les dangers des écrans et donnait des conseils sur leur utilisation selon l'âge des enfants. Des affiches ont été mises au panneau d'affichage à l'extérieur de l'école pour que tous puissent avoir l'information.

E) Les projets de cette année dans chaque classe et dans l'école

- Pour l'école : « **Rencontres singulières** »

Décliné en arts plastiques, poésies, chants, lectures et productions d'écrits...

* **Le carnaval le mardi 21 mars**, déguisements : « dans la peau de l'autre » permet à chacun de se déguiser à sa guise. Déambulations dans le village avec petits mots qui font du bien dans les boîtes aux lettres.

* **La grande lessive** : le 23 mars 2023 " Ma cabane est/et la tienne ».

* **Fête de l'école** : le vendredi 30 juin (vacances le vendredi 7 juillet)

*** PS/MS :**

- « Ecole dehors » sur le thème de l'eau et des arbres.
- Jardinage, petites bêtes dans le jardin, le potager est envahi par les herbes cette année. Quatre plants de tomates de variété différentes ont été plantés en vue d'une expérimentation sur les graines l'an prochain.
- Chorale le vendredi après-midi avec les PS-GS
- Motricité dans un plus grand espace, à la salle communale avec du matériel jeux d'opposition puis dans la cour.
- Sortie arbre à fils avortée à cause du temps.

*** PS/GS**

- Ecole dehors avec les GS/CP
- Coccinelles 1^{er} période
- les émotions
- les animaux dans leur milieu
- Chorale avec les PS / MS le vendredi après-midi
- Une sortie est prévue le jeudi 29 juin sur le chemin d'interprétation de Barbières avec les GS/CP

*** GS/CP**

- Natation en avril avec le cahier du nageur, avec les CP/ CE1 et sans les GS
- Randonnée + land art au fil des saisons, 4 sorties prévues avec les CP/CE1, la première pour l'automne a eu lieu en octobre, février et avril et donc celle de l'été à venir.
- Élevage de papillons (5 chenilles reçues = 5 papillons libérées !)
- Initiation rugby au stade
- Ecole dehors avec PS/GS,
- Musée de valence le 15 juin 2023 avec CP/CE1
- Les 100 jours d'école
- Chorale tous ensemble

*** CP/CE1 :**

- Natation en avril avec le cahier du nageur, avec les CP de la classe de GS-CP
- Le cahier du nageur
- Elevage de ténébrions en classe
- Cycle vélo période 4-5
- Randonnée + land art au fil des saisons, 4 sorties avec les GS/CP
- Musée avec les GS/CP le 15 juin 2023
- Théâtre nature et sortie environnement proche.

*** CE2/CM1 :**

- Natation avec les CM1/CM2
- Cycle vélo + 1 sortie avec les CM1/CM2 en fin d'année lundi 26 juin
- Gym période 3, lutte période 4, vélo période 5
- Correspondance avec des élèves de la Réunion
- Atelier avec la compagnie « La tête dans les étoiles + un morceau de la générale »
- Musée de l'eau avec CM1/CM2 le 23 juin
- Ultimate avec un parent accompagnateur compétent

*** CM1/CM2 :**

- Vélo BB 2023 du 30 mai au 2 juin 2023

- natation (période 2 avec 8 séances)
- Inscription au fil d'avril = mom danse le mardi 23 mai à Romans aux Cordeliers.
- Danse chez Dani Lary le 13 juin
- carnet de voyage
- Musée de l'eau avec CM1/CE2 le 23 juin
- Projet BB2023 à Vélo :

Elle s'est déroulée du 30 mai au 2 juin, dans un esprit de voyage à vélo avec camping, pour cultiver le goût de l'effort et l'esprit de groupe. Encore une belle semaine itinérante en vélo, Bravo aux élèves et adultes qui ont su vivre ensemble en toute quiétude.

Merci à tous, élèves enseignantes des autres classes, parents, APE les habitants de nous avoir aussi bien reçus à notre arrivée !!

F) Utilisation des moyens alloués à l'école, APE. Budget demandé pour l'année à venir

- Divers besoins ont été recensés : Des chasubles et du matériel de sport et musique, on verra avec le budget.
- La subvention de la mairie pour la BB2023 a été utilisée : achats de denrées sur la semaine, pharmacie, hygiène, camping et transport. Elle s'élève à 700€ et 160€ pour le transport. L'APE ayant pris en charge les cars pour les autres classes. La BB2023 peut boucler son budget en l'équilibrant avec les 610€ pris en charge par l'enveloppe mairie. La pharmacie et d'autres courses non utilisées (liquide vaisselle, lessive, éponge...) reviennent à l'école.
- Le budget pour l'année de 50€ par élève n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans. Nous demandons une subvention relevée en rapport au coût de la vie au budget 2024 d'au moins 5€ par enfant.

La commune alloue 50€ par élève pour le fonctionnement pédagogique ce qui comprend : la papeterie (dont le papier photocopie, cartouches d'encre pour les imprimantes.....), la librairie (manuels et ouvrages pédagogiques), le matériel de sport, d'arts plastiques, de musique.....

Un nouveau photocopieur a été alloué à l'école. Les photocopies sont prises en charge par la mairie (hors 50€ /élève).

Une liste de travaux est rédigée sur papier et envoyée à Madame Rochier et les employés communaux. Les travaux sont faits rapidement. Merci à eux.

La peinture dans la cour sera faite pendant les vacances.

- L'APE : Pour que les classes puissent faire plus de projets, l'APE a réalisé des actions et notamment des propositions d'achats groupés.

Cette année, l'APE a financé toutes les sorties prévues par les enseignantes :

Projet de sortie pour l'école et autrement

classes		lieu/projet	entrées		car	total
PS/MS	Mardi 13	L'arbre à fil à Saint Jean en Royans	9X 27	449,9€	430€	879,9€
PS/GS	juin		9x23			
GS/CP	Jeudi 15 juin	Musée de Valence	00€		250€	250€
CP/CE1						
CE2/CM1	Vendredi 23 juin	Musée de l'eau à Pont en Royans	4x 24 = 96	188€	410€	598€
CM1/CM2			4x 23 = 92			
CM1/CM2	23 mai	Musique pour le spectacle enfant et fête d'école	300€			300€
BB2023 ??	du 30mai au 2 juin					2027,9€

A rajouter aussi l'intervention des artistes du cirque pour les CE2/CM1.

Grâce à l'APE, il n'a rien été demandé aux parents pour les sorties cette année.

Pour les maternelles, une sortie sera prévue pour remplacer l'arbre à fil, mais à Barbières pour les PS/GS.

L'année prochaine nous comptons aller tous au musée de la chaussure pour notre nouveau thème. L'argent sera bien utilisé dès octobre.

Dani LARY a prêté sa salle gracieusement à l'école pour son spectacle de danse de CM1/CM2. Il est d'accord pour la re prêter à l'APE selon les disponibilités.

E) Périscolaire et cantine/ Bibliothèque

Périscolaire et Cantine :

Rappel du règlement de fonctionnement:

- 1) Les élèves inscrits doivent être récupérés à la cantine s'il y a un changement.
- 2) Lors d'oublis d'inscription, les parents doivent venir chercher leur enfant, sinon pour les inscriptions dans l'urgence, le prix du repas est doublé.
- 3) La Mairie propose un périscolaire de 11h30 à 12h30 et de 13h à 13h30.

- 4) Un portail famille est mis en place. Les parents sont satisfaits du système.

Des problèmes de comportement ont eu lieu cette année sur le temps de cantine (crachat, yaourt versé sur le sol etc.), surtout chez les plus jeunes. Les enseignantes de maternelle trouvent également ces manifestations en classe. Questionnement sur les règles à l'école, à la cantine et à la maison des enfants.

Des travaux vont être réalisés dans la cantine afin d'enlever l'effet de chaleur (volets roulants / occulter les portes). Le lave-vaisselle va être changé.

- Bibliothèque : Merci aux bénévoles qui permettent l'emprunt de livres par les élèves : des caisses sont préparées pour les classes, les échanges se font donc en classe pour l'école élémentaire. Pour les maternelles : reprise des sorties (mardis) en demi-groupes et lectures par les bénévoles.

F) Locaux scolaires

Rappel : Pour les entrées/sorties en cours de journée des prises en charge d'orthophonie, d'orthoptie ou autres : Le bâtiment de l'école est fermé à clé. Vous devez pour entrer et passer par le grand portail. En repartant, veuillez à bien refermer le portail.

Les portes des entrées du bâtiment sont fermées à clé.

Des travaux sont envisagés pour le bâtiment afin de le sécuriser (Vigipirate) pendant les vacances de la Toussaint sûrement : Un rehaussement des barrières de l'école à 1m80, ainsi que la mise en place de 2 interphones dans le cadre du plan vigipirate.

D'autres travaux d'ombrage et de désimperméabilisation sont envisagés dans la cour. Des devis ont été réalisés.

Les enseignants ont demandé de repeindre la cour pour identifier des zones de jeux : bleu / vert / jaune / rouge.

G) Questions des parents élus et/ ou représentants de Mairie

QUESTION ECOLE :

Périscolaire et cantine

- « Des parents s'interrogent suite à la convocation par la mairie de plusieurs familles dans le cadre de la gestion du périscolaire. Nous souhaiterions que la mairie apporte des précisions sur ce nouveau mode de fonctionnement :

Qu'en est-il exactement? Pourquoi ce nouveau mode de fonctionnement? Les parents convoqués interrogent sur la méthode employée, l'impact sur le dialogue quotidien entre parents et personnel communal de l'école, l'intérêt pédagogique pour l'enfant. »

=> Nadège ROCHIER :

« Ce n'est pas un nouveau mode de fonctionnement : voir le règlement de fonctionnement signé en début d'année par tous les parents.

Elle est très étonnée de voir cette question car tous les parents reçus, avec ou sans leur enfant, ont semblé comprendre la démarche, et engagés à faire comprendre à leur enfants les limites afin d'avoir un comportement acceptable en collectivité. Elle encourage ceux qui le souhaitent à lui écrire un mail pour en reparler.

Le dialogue quotidien reste important pour la continuité de la journée de l'enfant.

Quant à l'intérêt pédagogique, l'équipe périscolaire trouve mieux pour l'enfant de reparler du comportement déviant sur un temps qui lui est consacré, sans écoute ou regard des autres enfants ou parents. Cela permet d'être factuel sans affect « à chaud », de prendre du recul sur la situation, les éléments déclencheurs, et à l'inverse ceux qui apaisent l'enfant, les réussites.

Tout ce qui se passe à la cantine n'est pas à partager avec les parents. Le personnel de périscolaire gère les petits conflits, les petites bêtises etc. L'équipe se relaie pour avoir plusieurs points de vue sur le comportement d'un enfant. Ils échangent aussi avec les enseignants. Il y a beaucoup de discussion avec les enfants pour les aider à comprendre les limites, les faire réfléchir aux conséquences de leurs actes, à la prise en considération de l'autre. C'est quand la limite est franchie plusieurs fois et que le discours ne semble pas avoir d'impact sur l'enfant que les parents sont convoqués. Il n'y a pas de jugement, mais une co-construction d'un cadre rassurant et sécurisant entre parents et employés communaux.

- « Est-il possible de mettre en place un compost avec la cantine pour le potager de l'école ? »

=> C'est à réfléchir. Il y a déjà un composteur à l'école. Il n'y a pas d'épluchures car tout est déjà fait (sauf fruits).

- « Mme Cécile CHEVALIER, Barbiéroise, se propose d'assurer bénévolement une aide aux devoirs sur le temps périscolaire à compter de septembre 2023.

Il semblerait qu'elle ait déjà fait part de sa proposition.

Plusieurs parents apprécieraient ce service.

Une suite favorable pourrait-elle être donnée? »

=> Christine / Nadège : On la contacte

- « Des parents d'élèves souhaiteraient s'investir d'avantage sur la question des affaires scolaires dans un esprit de réflexion mutualisée et collaborative.

Des commissions ont été mises en place par la mairie sur d'autres thématiques, notamment l'urbanisme.

Dans le même esprit, serait-il envisageable de créer une commission affaire scolaire à la rentrée prochaine?

Cela permettrait aux parents qui le souhaitent de s'investir. Cela permettrait également d'instaurer un dialogue constructif entre ces parents et la mairie contrairement au "dialogue de sourd" constaté lors des conseils d'école sur cette thématique (questions redondantes et réponses non comprises par les parents). »

=> Nadège :

« Il n'est pas possible d'inclure de nouvelles personnes à la commission affaires scolaires qui existe déjà. Les groupes ont déjà été constitués, comme celui de l'urbanisme. Les personnes se sont engagées sur un mandat avec la mairie. Les réunions vont reprendre à la rentrée. Cela a été mis de côté cette année, afin de développer d'autres projets. »

- « Quand un enfant a eu une blessure ou subi de la violence dans la cour pendant la cantine, pourquoi les maîtresses ne communiquent pas aux parents ? Il nous semble qu'il n'y a aucune communication entre les employés communaux et les enseignants. »

=> Christine :

« Ces temps sont à dissocier. Les employés de la cantine appellent les parents quand cela est nécessaire. Ce sont elles qui peuvent en parler, ayant été présentes. Les enseignants ne reprennent pas ce qui se passe à la cantine, comme ils ne reprennent pas les problèmes de la maison. Cela permet de clôturer le sujet pour favoriser les apprentissages sur le temps scolaire. Par contre, il y a beaucoup d'échanges entre professionnels pour prendre en compte les problématiques (tensions entre enfants, fatigues, etc.). »

- « Est ce que les pneus dans la cour sont définitifs ou a-t- on la possibilité de les enlever ? Certains enfants ne comprennent pas pourquoi ils ont le droit d'y jouer en temps scolaire mais pas en temps périscolaire... »

=> Une réflexion va être menée pour la rentrée de septembre.

Discussion sur son utilisation : nombreux jeux des élèves en temps scolaires, dangers perçus en périscolaire, composants toxiques dans les pneus évoqués par les parents (à vérifier). « Un travail de règlement commun va être fait entre le scolaire et le périscolaire pour la rentrée. Cela permettra aux enfants de mieux le comprendre. »

> Locaux

« Dans le cadre des politiques mises en place contre le réchauffement climatique, une réflexion est-elle menée sur la création d'un îlot de fraîcheur dans la cour d'école? »

=> Un projet NEFLE « école dehors » va être fait et ce sera l'occasion de repenser l'aménagement de la cour. La mairie travaille aussi à mettre de l'ombrage dans la cour.

- « Est- il possible d'avoir de nouveaux jeux pour la cour ? De peindre au sol des jeux pour enfants ? »

=> Voir le projet NEFLE.

> Autres

- « Serait-il possible de faire évoluer la tombola qui a lieu chaque année pour l'école ? La plupart des petits cadeaux sont des trucs en plastique (qui finissent très vite à la poubelle), made in China, et dont on n'a pas forcément besoin. Je trouve cela dommage. Ne pourrait-on pas faire une tombola avec des produits locaux ou des objets d'artisanat? »

=> Christine : « La tombola a permis de rapporter à l'école 720€, c'est prêt et efficace. On est d'accord sur le fait que ce n'est pas le mieux. A voir pour l'année prochaine les besoins / projets. »

« Ou sinon trouver un autre moyen de faire des sous pour l'école. D'ailleurs, est-ce que cette tombola est vraiment nécessaire ? »

=>Christine : « Oui elle permet de boucler le budget de la semaine vélo. »

- « Est ce que les ralentisseurs sont prévus d'être remis devant l'école ? »

=> « Oui, ainsi que le trottoir, après les derniers travaux.

La séance est levée à 21h15.